COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE L'ALLIER

Maison départementale des sports - 4 rue de Refembre

03000 MOULINS - Tél: 04.70.44.68.70

Mail: cdtt.03@gmail.com/
Site: https://www.cd03tt.com/



Compte-rendu de la réunion du 02/05/2021

Compte tenu de la situation actuelle, cette réunion a été faite en distanciel (avec zoom), Thomas Feydel étant l'animateur.

Etaient invités à participer à cette réunion les membres du bureau du CD03

les représentants des clubs de l'Allier

Cette réunion a évidemment porté sur les effets de la pandémie : point sur la situation actuelle et moyens utilisables pour pallier autant que possible aux conséquences pour les clubs.

1 - Point d'actualité

* Statistiques licences

500 licences à ce jour au lieu de 736 l'an dernier

Baisse normale compte tenu de la situation, se situant dans la moyenne

* Compétitions

Toutes les compétitions par équipes sont arrêtées définitivement pour cette saison.

Elles reprendront en septembre avec théoriquement la situation de septembre 2020.

A noter qu'il n'est pas certain que toutes les équipes repartent ; il y aurait donc recomposition des poules.

* Formations techniques - stages

La formation Initiateur de club n'a pu se dérouler que sur un week-end. Pierre va essayer de faire le 2ème week-end d'ici fin juin, peut-être en distanciel

Projet de développement

Le projet de développement mis à jour est disponible sur le site internet du Comité.

2 - Mesures financières

De manière générale (FFTT, ligue AURA, CD03) aucun remboursement total ou partiel des licences 2020/2021 n'est envisagé.

Les aides porteront sur la relance de l'activité (FFTT) ou les finances pour la saison 2021/2022 (ligue AURA et CD03).

Au niveau fédéral

Les décisions ont été prises :

Pas de mesures financières pour la saison prochaine mais il existe un fonds de solidarité pour clubs en difficulté auquel il est possible de faire appel.

Le but est de relancer l'activité et porte sur le désir de faire venir de nouveaux licenciés :

kit de communication opération ÉTÉ PING

Il y aura quand même

- remboursement de la part critérium pour les tours non joués
- remboursement du championnat par équipes pour les journées non jouées

Pour plus de précisions, je vous renvoie sur le site de la FFTT, rubrique Webinaires

- Plan de relance : Les outils de communication pour la reprise (comment les obtenir)
- Plan de relance : Les premières mesures financières











Au niveau ligue

Pour le moment, aucune décision définitive n'a été prise. Elle devrait l'être avant la fin de la saison. Hypothèse envisagée :

- ristournes sur les licences renouvelées (part ligue)

1/3 pour les traditionnelles totale pour les promotionnelles

- non facturation de certaines prestations

Au niveau CD03

Une discussion s'est engagée entre les participants à cette réunion car c'est sur ce point que nous avons le plus travaillé.

Décisions

- ristourne de 2/3 de la part comité pour le <u>renouvellement</u> d'une licence traditionnelle 2021/2022
- gratuité de la part comité pour le renouvellement d'une licence promotionnelle 2021/2022
- gratuité de la réaffiliation
- redistribution du possible bénéfice du comité pour l'exercice 2020/2021.

3 - Questions diverses

Les discussions ayant abordé tous les sujets, il n'y a pas eu de questions intéressant l'ensemble des clubs.

4 - Calendrier

La période de mutation est prolongée jusqu'au 30 juin

AG ligue: 19/06

AG CD03 (en principe en présentiel) : 05/09/2021 dans un lieu à définir.

Le CD attend des propositions concernant le lieu de l'AG

Reprise compétitions: 25/09/2021

suite du calendrier identique au national (voir site FFTT)